Le communiqué du Conseil des ministres du mercredi 25 mai 2016

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, ce mercredi 25 mai 2016 au Palais de la République.

Entamant sa communication autour de l'amélioration soutenue de l'environnement des affaires et de la consolidation des résultats encourageants obtenus en matière de croissance économique et de création d'emplois, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement d'intensifier l'exécution du Plan de réformes de l'environnement des affaires, afin d'asseoir un système économique moderne, une croissance durable et porteuse d'un progrès social équitable.

Dans cette dynamique, il est nécessaire d'entretenir un dialogue fécond et pragmatique entre le Gouvernement et le Secteur privé national et international, en vue de promouvoir la hausse continue des flux d'investissements privés dans les secteurs à haute valeur ajoutée et fortement pourvoyeurs d'emplois.

A ce titre, le Président de la République demande au Premier Ministre de procéder, dans les meilleurs délais, à l'évaluation de l'exécution des mesures arrêtées lors du dernier Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI) et de préparer la tenue de la prochaine session du CPI.

Dans cette perspective, il importe également de procéder à l'évaluation de la mise en œuvre du Programme national de relance du Tourisme et de prendre toutes les mesures requises pour améliorer l'accueil des investisseurs et le confort d'installation des entreprises, à travers le développement de Plans d'urbanisme commercial, de zones économiques spéciales, de zones artisanales, de sites industriels, et d'un réseau de transport de standard international.

Abordant par ailleurs l'impératif de consolider l'ancrage durable des résultats du Plan Sénégal Emergent (PSE) autour du renouveau industriel et productif, le Président de la République exhorte le Gouvernement à œuvrer sans relâche, pour le développement des PME-PMI, à travers un encadrement efficace par des structures publiques rationnalisées, et un système de financement adapté et performant.

A cet effet, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de tenir, dans les meilleurs délais, une réunion d'évaluation de l'impact économique et social des dispositifs publics et privés d'encadrement et de financement des PME-PMI, tels que le FONSIS, le FONGIP, la BNDE et la Caisse des Dépôts et Consignations, qui sont des instruments innovants et convergents d'intervention de l'Etat pour faciliter l'expansion des entreprises au Sénégal.

En outre, le Président de la République invite le Premier Ministre à préparer l'organisation, avant fin juillet 2016, d'une rencontre nationale sur le financement de l'économie, et à veiller à la finalisation du processus d'adoption du projet de loi de développement des PME et de modernisation de l'économie, ainsi qu'à la formulation d'une Stratégie de valorisation du Secteur informel, en vue d'optimiser sa contribution dans l'économie nationale.

Abordant la veille sanitaire sur les produits destinés à la consommation, suite à la recrudescence des saisies de viandes issues d'abattages clandestins et de produits périmés et prohibés, le Président de la République rappelle au Gouvernement l'impératif d'assurer, à travers des opérations coordonnées des forces de Police, de Gendarmerie du Service national d'Hygiène et de la Douane, un contrôle plus rigoureux des abattoirs, de mener une lutte coercitive contre les ventes illicites d'aliments périmés et de médicaments, et de mettre en place un dispositif d'alerte précoce, conformément aux directives qu'il a données lors du Conseil des ministres du 03 octobre 2013.

Enfin, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de procéder à l'audit technique de la Société de Gestion des Abattoirs du Sénégal (SOGAS) et de hâter la réalisation des abattoirs modernes de Diamniadio, financés à hauteur de 21 milliards par le Gouvernement de l'Inde.

Le Président de la République a clos sa communication sur son agenda diplomatique et le suivi de la coopération.

Le Premier ministre a axé sa communication sur la politique d'assainissement et de lutte contre les inondations, avant de rendre compte de la coordination et du suivi de l'activité gouvernementale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a rendu compte des préparatifs de la campagne agricole 2016 - 2017.

Concluant le débat général, le Chef de l'Etat félicite le Premier Ministre, le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement et le Gouvernement, pour les efforts soutenus consentis depuis en matière d'assainissement et de gestion des inondations, à travers la réalisation d'ouvrages structurants de drainage des eaux, notamment à Dakar et sa banlieue, et dans de nombreuses autres localités du pays. Il invite le Gouvernement à capitaliser ces efforts et à veiller à une fonctionnalité des ouvrages réalisés.

Enfin, le Président de la République se réjouit du démarrage prochain de l'élaboration des plans directeurs d'assainissement de trente-trois capitales départementales.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

- le projet de décret portant création de l'Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) de Bignona ;
- le projet de décret portant création de l'Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) de Diamniadio ;
- décret portant création de l'Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) de Matam ;

• décret portant création de l'Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) de Richard Toll.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Abdourahmane WADE, Inspecteur Principal des Douanes, précédemment Chef du Bureau Particulier à la Direction Générale des Douanes, est nommé Directeur du Renseignement et des Enquêtes Douanières, en remplacement de Monsieur Ismaïla DIOP, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Abdou Khadre Dieylani NIANG, Inspecteur Principal des Douanes, précédemment Directeur de la Règlementation et de la Coopération Internationale à la Direction Générale des Douanes, est nommé Directeur des Opérations Douanières, en remplacement de Monsieur Mamadou GADIAGA, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Samba DIA, Inspecteur Principal des Douanes, précédemment en service à la CENTIF, est nommé Directeur du Contrôle Interne de la Direction Générale des Douanes, en remplacement de Monsieur Mamadou DIAGNE, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Babacar MBAYE, Inspecteur Principal des Douanes, précédemment Directeur Régional du Nord, est nommé Directeur Régional de Dakar Port à la Direction Générale des Douanes, en remplacement de Monsieur Mamadou NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Malick MBAYE, Inspecteur Principal des Douanes, précédemment Chef du Bureau des Douanes de Dakar Pétrole, est nommé Directeur de la Règlementation et de la Coopération Internationale à la Direction Générale des Douanes, en remplacement de Monsieur Abdou Khadre Djeylani NIANG, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Mbaye NDIAYE, Inspecteur Principal des Douanes, précédemment Conseiller Technique au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, est nommé Directeur

régional Nord à la Direction Générale des Douanes, en remplacement de Monsieur Babacar MBAYE, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Simon SENE, Inspecteur principal des Douanes, est nommé Inspecteur des Finances, au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ;
- Monsieur Soulé Ciré BOCOUM, Inspecteur principal des Douanes, est nommé Inspecteur des Finances, au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ;
- Monsieur Massar WAGUE, Ingénieur hydraulicien, ancien Directeur général des Finances, est nommé Inspecteur des Finances, au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan;
- Monsieur Bocar SALL, Inspecteur principal des Douanes, est nommé Inspecteur des Finances, au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ;
- Monsieur Jean Pierre MENDY, Administrateur civil principal de classe exceptionnelle, est nommé Inspecteur des Finances, au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ;
- Monsieur El Hadji Salif MBENGUE, Inspecteur principal des Impôts et des Domaines, est nommé Inspecteur des Finances, au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ;
- Monsieur Alioune THIOUNE, Inspecteur principal des Impôts et Domaines, précédemment Chef du Centre des Professions réglementées de la Direction générale des Impôts et domaines, est nommé directeur de l'administration et du Personnel de la Direction générale de la Planification et des politiques économiques.

Le Ministre, Porte-parole du Gouvernement